



DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 7 Novembre 2019

Absente excusée : Mme Agnès ROUX a donné pouvoir à M. Guy JOYET.

Absente : Mme Florence VIAL a donné pouvoir à Géraldine CHEVRET.

Madame Rachel COLIN est nommée secrétaire de séance.

1. **Approbation et signature** : du compte-rendu de la réunion du jeudi 5 Septembre 2019 : il est adopté avec une précision apportée au point n°5 : « Le Conseil Municipal attend une réponse écrite de la SMAD sur la liaison entre Savigny et Sarcey ».

Délibérations prises à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal pour :

Finances :

- 2 – Procéder à des ajustements de crédits entre opérations d'investissement, afin de régler les dernières factures de l'exercice, notamment en voirie.
- 3 – Autoriser le Maire à demander une subvention dans le cadre du fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien pour l'extension du commerce du village (suite au refus par la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie des Finances, de financement par le FISAC).
- 4 – Valider la longueur des voiries communales dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement 2020
- 5 – Attribuer une subvention à l'académie de Lyon pour aider au financement du Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficultés (RASED) : 140 élèves x 1.10€ soit 154 € pour l'année.

Personnel :

- 6 – Créer un poste d'adjoint administratif territorial : le contrat de travail de Mme MUZEL arrivant à échéance le 20/11/2019, il y a lieu de créer un poste pour pouvoir la stagiairiser à partir du 21/11/2019.
- 7 – Créer un poste d'adjoint technique territorial principal 1^{er} classe : il y a lieu de créer ce poste afin de permettre un avancement de grade pour Mme THERON à compter du 1^{er} janvier 2019.
- 8 – Fixer le taux de promotion interne à hauteur de 100% pour les agents promouvables à l'avancement de grade à compter du 1/01/2019 : une précédente délibération a été prise pour fixer ces taux en 2011 mais les grades qu'elle mentionne n'existent plus. Cette délibération est donc caduque et doit être remplacée.

Voirie :

- 9 – Autoriser le Maire à signer 3 conventions avec le Département : une pour des travaux d'enrobé au passage à niveau de la Gare.
- 10 – Une convention de surlageur pour travaux aménagement cheminement piétons.

11 – Ainsi qu’une convention pour la réalisation et le financement de la 3^{ème} tranche des travaux d’aménagement du centre Bourg.

12 – Valider l’acquisition de 122m² de terrain appartenant à M Benoit BERGER pour sécurisation de la voirie et création d’un cheminement piéton à l’intersection de la « Route des Sœurs » et de la Route départementale 67 au prix de 15€ le m². Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune.

Communauté de Communes de l’Ouest Rhodanien :

13 – Accepter la proposition de modification de statuts pour la compétence « politique de santé communautaire » : il s’agit d’une compétence supplémentaire qui porte uniquement sur les 3 points suivants, mais qui est extensible selon les besoins futurs :

- Création et gestion d’un centre de téléconsultation à la maison de santé de Lamure sur Azergues.
- Participation au financement des investissements de restructuration des EHPAD du Centre Hospitalier du Beaujolais Vert.
- Financement de la réalisation d’une passerelle piétonnière (sous maîtrise d’ouvrage de la SNCF), distincte de la voirie communautaire, entre la gare SNCF et l’Hôpital de Tarare.

14 – Présentation des rapports annuels :

Gestion des déchets 2018 - Prix et qualité du service assainissement collectif - Prix et qualité du service assainissement non collectif. Ainsi que le rapport d’activité 2018 du SYDER.

L’intégralité de ces documents sont consultables en Mairie.

15. Compte-rendu des commissions :

Bâtiments et travaux divers : Guy JOYET précise que suite à l’acquisition de la maison Chevalier, la commune a réalisé les travaux nécessaires pour aménager dans ce bâtiment un appartement mis en location depuis octobre et le rez de chaussée du bâtiment pour l’extension de la boulangerie existante. Les travaux de sécurisation des accès de la voie ferrée au niveau du viaduc de Solémy ont été réalisés.

Affaires scolaires : Pascal GIRAUD fait le point sur le rapport d’inspection du Groupe Scolaire du Popey rendu par la DDEN : quelques travaux sont à prévoir : changement du photocopieur acté par la COR pour 2020. Pour la défense anti intrusion, 2 talki walki ont été achetés, mais leur capacité de charge limitée et le bruit généré par ces appareils ne conviennent pas. Une autre solution doit être trouvée, la visite d’autres écoles est envisagée.

Cantine : Pascal GIRAUD précise que de nombreux enfants mangent à la cantine depuis la rentrée avec un pic de 140 enfants par jour. 20% de produits bio ont été intégrés dans les achats locaux avec pour objectif d’augmenter ce chiffre à 35%. Suite à une obligation réglementaire, une réflexion sera menée pour la mise en place d’un repas végétarien par semaine.

Mme THERON sera en formation le mardi 12 novembre. Un repas froid sera exceptionnellement servi aux enfants.

Stade : les travaux d’éclairage du stade en ghorre commenceront prochainement avec la mise en place de 2 éclairages LED au lieu de 4 aujourd’hui pour des économies d’énergie.

Le marché public pour les travaux du stade synthétique est en cours. Les entreprises retenues devraient être choisies courant décembre pour que les travaux puissent débuter en janvier/février 2020. Les entraînements des footballeurs risquent d’être momentanément perturbés.

Assainissement et eaux pluviales : la réception des travaux du réseau séparatif « Rue de L’Hormet » est programmée le 12 Novembre. Ces travaux ont été réalisés pour diminuer les eaux parasites de la station d’épuration de la Maladière financés par la COR.

Voirie : Jean-Michel COQUARD précise que le terrain pour l'aménagement d'un parking à la gare a été acheté. Une réunion de programmation des travaux est prévue le 10 décembre 2019. Les travaux débuteront début 2020.

Le cheminement piétons « Route de Savigny » sera terminé fin 2019. L'ensemble de ces travaux sont réalisés par les agents communaux.

Les travaux d'aménagement du cheminement piétons à proximité de la Maison Familiale sont reportés pour début 2020, l'abattage des arbres a été fait par la commune.

La commune a fait élaguer des arbres sur le domaine public le long de quelques voies communales pour favoriser le déploiement de la fibre : ces végétaux ont été broyés et déposés sur le terrain de BMX et sont mis à la disposition des habitants de la commune.

3 arrêts de bus pour les transports scolaires seront matérialisés au sol et signalés par panneaux « Route de Clévy », « Route de Savigny » et « le Chillon ».

Communication : Géraldine CHEVRET précise que le bulletin municipal est en cours de finalisation. Les élus seront mobilisés pour le distribuer avec les chocolats la semaine avant Noël.

Manifestations à venir :

08/11 : théâtre les Echappés de Villefranche sur Saône

11/11 : commémoration du 11 novembre 11h

16/11 : jeux Oika Oika 15h/17h30 - salle des fêtes

23/11 : classes en 0 animations beaujolais nouveau - Halle du Popey

29/11 : assemblée générale Association des Familles

04/12 : concours de belote Club Age d'Or 14h - salle polyvalente

06/12 : téléthon - salle polyvalente

20/12 : apéritif avec le personnel

5/01/2020 – 11h : vœux du Maire et du conseil municipal-salle polyvalente

16. Questions et informations diverses :

- Guy JOYET informe le Conseil que le restaurant 2 la Gare a intégré le groupe des « Toques Blanches Lyonnaises ». Félicitations à Madame Valérie CRISTINA pour cette belle récompense.
- Extinction du panneau lumineux de 23h à 5h.
- Géraldine CERVRET et Jérémmy SAILLANT soulignent l'initiative de 12 jeunes de la commune qui se sont rassemblés le 26/10 pour ramasser les déchets de 11h30 à 14h dans divers lieux de la commune.
- Un courrier a été adressé à la Région pour les travaux de sécurisation du quai de la gare.
- Action en justice en cours pour division de terrain « la Voisinée ».
- Subventions obtenues pour les projets stade de foot et court de tennis : 52% environ, attente d'une éventuelle subvention DETR.
- Le projet de PLU est en cours et corrige les remarques de la CDPENAF.

Annnonce des déclarations préalables et des permis de construire.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 5 décembre 2019

La séance est levée à 21h45.



DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 7 Novembre 2019

Absente excusée : Mme Agnès ROUX a donné pouvoir à M. Guy JOYET.

Absente : Mme Florence VIAL a donné pouvoir à Géraldine CHEVRET.

Madame Rachel COLIN est nommée secrétaire de séance.

1. **Approbation et signature** : du compte-rendu de la réunion du jeudi 5 Septembre 2019 : il est adopté avec une précision apportée au point n°5 : « Le Conseil Municipal attend une réponse écrite de la SMAD sur la liaison entre Savigny et Sarcey ».

Délibérations prises à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal pour :

Finances :

- 2 – Procéder à des ajustements de crédits entre opérations d'investissement, afin de régler les dernières factures de l'exercice, notamment en voirie.
- 3 – Autoriser le Maire à demander une subvention dans le cadre du fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien pour l'extension du commerce du village (suite au refus par la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie des Finances, de financement par le FISAC).
- 4 – Valider la longueur des voiries communales dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement 2020
- 5 – Attribuer une subvention à l'académie de Lyon pour aider au financement du Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficultés (RASED) : 140 élèves x 1.10€ soit 154 € pour l'année.

Personnel :

- 6 – Créer un poste d'adjoint administratif territorial : le contrat de travail de Mme MUZEL arrivant à échéance le 20/11/2019, il y a lieu de créer un poste pour pouvoir la stagiairiser à partir du 21/11/2019.
- 7 – Créer un poste d'adjoint technique territorial principal 1^{er} classe : il y a lieu de créer ce poste afin de permettre un avancement de grade pour Mme THERON à compter du 1^{er} janvier 2019.
- 8 – Fixer le taux de promotion interne à hauteur de 100% pour les agents promouvables à l'avancement de grade à compter du 1/01/2019 : une précédente délibération a été prise pour fixer ces taux en 2011 mais les grades qu'elle mentionne n'existent plus. Cette délibération est donc caduque et doit être remplacée.

Voirie :

- 9 – Autoriser le Maire à signer 3 conventions avec le Département : une pour des travaux d'enrobé au passage à niveau de la Gare.
- 10 – Une convention de surlageur pour travaux aménagement cheminement piétons.

11 – Ainsi qu’une convention pour la réalisation et le financement de la 3^{ème} tranche des travaux d’aménagement du centre Bourg.

12 – Valider l’acquisition de 122m² de terrain appartenant à M Benoit BERGER pour sécurisation de la voirie et création d’un cheminement piéton à l’intersection de la « Route des Sœurs » et de la Route départementale 67 au prix de 15€ le m². Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune.

Communauté de Communes de l’Ouest Rhodanien :

13 – Accepter la proposition de modification de statuts pour la compétence « politique de santé communautaire » : il s’agit d’une compétence supplémentaire qui porte uniquement sur les 3 points suivants, mais qui est extensible selon les besoins futurs :

- Création et gestion d’un centre de téléconsultation à la maison de santé de Lamure sur Azergues.
- Participation au financement des investissements de restructuration des EHPAD du Centre Hospitalier du Beaujolais Vert.
- Financement de la réalisation d’une passerelle piétonnière (sous maîtrise d’ouvrage de la SNCF), distincte de la voirie communautaire, entre la gare SNCF et l’Hôpital de Tarare.

14 – Présentation des rapports annuels :

Gestion des déchets 2018 - Prix et qualité du service assainissement collectif - Prix et qualité du service assainissement non collectif. Ainsi que le rapport d’activité 2018 du SYDER.

L’intégralité de ces documents sont consultables en Mairie.

15. Compte-rendu des commissions :

Bâtiments et travaux divers : Guy JOYET précise que suite à l’acquisition de la maison Chevalier, la commune a réalisé les travaux nécessaires pour aménager dans ce bâtiment un appartement mis en location depuis octobre et le rez de chaussée du bâtiment pour l’extension de la boulangerie existante. Les travaux de sécurisation des accès de la voie ferrée au niveau du viaduc de Solémy ont été réalisés.

Affaires scolaires : Pascal GIRAUD fait le point sur le rapport d’inspection du Groupe Scolaire du Popey rendu par la DDEN : quelques travaux sont à prévoir : changement du photocopieur acté par la COR pour 2020. Pour la défense anti intrusion, 2 talki walki ont été achetés, mais leur capacité de charge limitée et le bruit généré par ces appareils ne conviennent pas. Une autre solution doit être trouvée, la visite d’autres écoles est envisagée.

Cantine : Pascal GIRAUD précise que de nombreux enfants mangent à la cantine depuis la rentrée avec un pic de 140 enfants par jour. 20% de produits bio ont été intégrés dans les achats locaux avec pour objectif d’augmenter ce chiffre à 35%. Suite à une obligation réglementaire, une réflexion sera menée pour la mise en place d’un repas végétarien par semaine.

Mme THERON sera en formation le mardi 12 novembre. Un repas froid sera exceptionnellement servi aux enfants.

Stade : les travaux d’éclairage du stade en ghorre commenceront prochainement avec la mise en place de 2 éclairages LED au lieu de 4 aujourd’hui pour des économies d’énergie.

Le marché public pour les travaux du stade synthétique est en cours. Les entreprises retenues devraient être choisies courant décembre pour que les travaux puissent débuter en janvier/février 2020. Les entraînements des footballeurs risquent d’être momentanément perturbés.

Assainissement et eaux pluviales : la réception des travaux du réseau séparatif « Rue de L’Hormet » est programmée le 12 Novembre. Ces travaux ont été réalisés pour diminuer les eaux parasites de la station d’épuration de la Maladière financés par la COR.

Voirie : Jean-Michel COQUARD précise que le terrain pour l'aménagement d'un parking à la gare a été acheté. Une réunion de programmation des travaux est prévue le 10 décembre 2019. Les travaux débuteront début 2020.

Le cheminement piétons « Route de Savigny » sera terminé fin 2019. L'ensemble de ces travaux sont réalisés par les agents communaux.

Les travaux d'aménagement du cheminement piétons à proximité de la Maison Familiale sont reportés pour début 2020, l'abattage des arbres a été fait par la commune.

La commune a fait élaguer des arbres sur le domaine public le long de quelques voies communales pour favoriser le déploiement de la fibre : ces végétaux ont été broyés et déposés sur le terrain de BMX et sont mis à la disposition des habitants de la commune.

3 arrêts de bus pour les transports scolaires seront matérialisés au sol et signalés par panneaux « Route de Clévy », « Route de Savigny » et « le Chillon ».

Communication : Géraldine CHEVRET précise que le bulletin municipal est en cours de finalisation. Les élus seront mobilisés pour le distribuer avec les chocolats la semaine avant Noël.

Manifestations à venir :

08/11 : théâtre les Echappés de Villefranche sur Saône

11/11 : commémoration du 11 novembre 11h

16/11 : jeux Oika Oika 15h/17h30 - salle des fêtes

23/11 : classes en 0 animations beaujolais nouveau - Halle du Popey

29/11 : assemblée générale Association des Familles

04/12 : concours de belote Club Age d'Or 14h - salle polyvalente

06/12 : téléthon - salle polyvalente

20/12 : apéritif avec le personnel

5/01/2020 – 11h : vœux du Maire et du conseil municipal-salle polyvalente

16. Questions et informations diverses :

- Guy JOYET informe le Conseil que le restaurant 2 la Gare a intégré le groupe des « Toques Blanches Lyonnaises ». Félicitations à Madame Valérie CRISTINA pour cette belle récompense.
- Extinction du panneau lumineux de 23h à 5h.
- Géraldine CERVRET et Jérémmy SAILLANT soulignent l'initiative de 12 jeunes de la commune qui se sont rassemblés le 26/10 pour ramasser les déchets de 11h30 à 14h dans divers lieux de la commune.
- Un courrier a été adressé à la Région pour les travaux de sécurisation du quai de la gare.
- Action en justice en cours pour division de terrain « la Voisinée ».
- Subventions obtenues pour les projets stade de foot et court de tennis : 52% environ, attente d'une éventuelle subvention DETR.
- Le projet de PLU est en cours et corrige les remarques de la CDPENAF.

Annnonce des déclarations préalables et des permis de construire.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 5 décembre 2019

La séance est levée à 21h45.



DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Communauté de L'OUEST RHODANIEN Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **du jeudi 7 Novembre 2019**

Absente excusée : Mme Agnès ROUX a donné pouvoir à M. Guy JOYET.

Absente : Mme Florence VIAL a donné pouvoir à Géraldine CHEVRET.

Madame Rachel COLIN est nommée secrétaire de séance.

1. **Approbation et signature** : du compte-rendu de la réunion du jeudi 5 Septembre 2019 : il est adopté avec une précision apportée au point n°5 : « Le Conseil Municipal attend une réponse écrite de la SMAD sur la liaison entre Savigny et Sarcey ».

Délibérations prises à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal pour :

Finances :

- 2 – Procéder à des ajustements de crédits entre opérations d'investissement, afin de régler les dernières factures de l'exercice, notamment en voirie.
- 3 – Autoriser le Maire à demander une subvention dans le cadre du fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien pour l'extension du commerce du village (suite au refus par la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie des Finances, de financement par le FISAC).
- 4 – Valider la longueur des voiries communales dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement 2020
- 5 – Attribuer une subvention à l'académie de Lyon pour aider au financement du Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficultés (RASED) : 140 élèves x 1.10€ soit 154 € pour l'année.

Personnel :

- 6 – Créer un poste d'adjoint administratif territorial : le contrat de travail de Mme MUZEL arrivant à échéance le 20/11/2019, il y a lieu de créer un poste pour pouvoir la stagiairiser à partir du 21/11/2019.
- 7 – Créer un poste d'adjoint technique territorial principal 1^{er} classe : il y a lieu de créer ce poste afin de permettre un avancement de grade pour Mme THERON à compter du 1^{er} janvier 2019.
- 8 – Fixer le taux de promotion interne à hauteur de 100% pour les agents promouvables à l'avancement de grade à compter du 1/01/2019 : une précédente délibération a été prise pour fixer ces taux en 2011 mais les grades qu'elle mentionne n'existent plus. Cette délibération est donc caduque et doit être remplacée.

Voirie :

- 9 – Autoriser le Maire à signer 3 conventions avec le Département : une pour des travaux d'enrobé au passage à niveau de la Gare.
- 10 – Une convention de surlageur pour travaux aménagement cheminement piétons.

11 – Ainsi qu’une convention pour la réalisation et le financement de la 3^{ème} tranche des travaux d’aménagement du centre Bourg.

12 – Valider l’acquisition de 122m² de terrain appartenant à M Benoit BERGER pour sécurisation de la voirie et création d’un cheminement piéton à l’intersection de la « Route des Sœurs » et de la Route départementale 67 au prix de 15€ le m². Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune.

Communauté de Communes de l’Ouest Rhodanien :

13 – Accepter la proposition de modification de statuts pour la compétence « politique de santé communautaire » : il s’agit d’une compétence supplémentaire qui porte uniquement sur les 3 points suivants, mais qui est extensible selon les besoins futurs :

- Création et gestion d’un centre de téléconsultation à la maison de santé de Lamure sur Azergues.
- Participation au financement des investissements de restructuration des EHPAD du Centre Hospitalier du Beaujolais Vert.
- Financement de la réalisation d’une passerelle piétonnière (sous maîtrise d’ouvrage de la SNCF), distincte de la voirie communautaire, entre la gare SNCF et l’Hôpital de Tarare.

14 – Présentation des rapports annuels :

Gestion des déchets 2018 - Prix et qualité du service assainissement collectif - Prix et qualité du service assainissement non collectif. Ainsi que le rapport d’activité 2018 du SYDER.

L’intégralité de ces documents sont consultables en Mairie.

15. Compte-rendu des commissions :

Bâtiments et travaux divers : Guy JOYET précise que suite à l’acquisition de la maison Chevalier, la commune a réalisé les travaux nécessaires pour aménager dans ce bâtiment un appartement mis en location depuis octobre et le rez de chaussée du bâtiment pour l’extension de la boulangerie existante. Les travaux de sécurisation des accès de la voie ferrée au niveau du viaduc de Solémy ont été réalisés.

Affaires scolaires : Pascal GIRAUD fait le point sur le rapport d’inspection du Groupe Scolaire du Popey rendu par la DDEN : quelques travaux sont à prévoir : changement du photocopieur acté par la COR pour 2020. Pour la défense anti intrusion, 2 talki walki ont été achetés, mais leur capacité de charge limitée et le bruit généré par ces appareils ne conviennent pas. Une autre solution doit être trouvée, la visite d’autres écoles est envisagée.

Cantine : Pascal GIRAUD précise que de nombreux enfants mangent à la cantine depuis la rentrée avec un pic de 140 enfants par jour. 20% de produits bio ont été intégrés dans les achats locaux avec pour objectif d’augmenter ce chiffre à 35%. Suite à une obligation réglementaire, une réflexion sera menée pour la mise en place d’un repas végétarien par semaine.

Mme THERON sera en formation le mardi 12 novembre. Un repas froid sera exceptionnellement servi aux enfants.

Stade : les travaux d’éclairage du stade en ghorre commenceront prochainement avec la mise en place de 2 éclairages LED au lieu de 4 aujourd’hui pour des économies d’énergie.

Le marché public pour les travaux du stade synthétique est en cours. Les entreprises retenues devraient être choisies courant décembre pour que les travaux puissent débuter en janvier/février 2020. Les entraînements des footballeurs risquent d’être momentanément perturbés.

Assainissement et eaux pluviales : la réception des travaux du réseau séparatif « Rue de L’Hormet » est programmée le 12 Novembre. Ces travaux ont été réalisés pour diminuer les eaux parasites de la station d’épuration de la Maladière financés par la COR.

Voirie : Jean-Michel COQUARD précise que le terrain pour l'aménagement d'un parking à la gare a été acheté. Une réunion de programmation des travaux est prévue le 10 décembre 2019. Les travaux débuteront début 2020.

Le cheminement piétons « Route de Savigny » sera terminé fin 2019. L'ensemble de ces travaux sont réalisés par les agents communaux.

Les travaux d'aménagement du cheminement piétons à proximité de la Maison Familiale sont reportés pour début 2020, l'abattage des arbres a été fait par la commune.

La commune a fait élaguer des arbres sur le domaine public le long de quelques voies communales pour favoriser le déploiement de la fibre : ces végétaux ont été broyés et déposés sur le terrain de BMX et sont mis à la disposition des habitants de la commune.

3 arrêts de bus pour les transports scolaires seront matérialisés au sol et signalés par panneaux « Route de Clévy », « Route de Savigny » et « le Chillon ».

Communication : Géraldine CHEVRET précise que le bulletin municipal est en cours de finalisation. Les élus seront mobilisés pour le distribuer avec les chocolats la semaine avant Noël.

Manifestations à venir :

08/11 : théâtre les Echappés de Villefranche sur Saône

11/11 : commémoration du 11 novembre 11h

16/11 : jeux Oika Oika 15h/17h30 - salle des fêtes

23/11 : classes en 0 animations beaujolais nouveau - Halle du Popey

29/11 : assemblée générale Association des Familles

04/12 : concours de belote Club Age d'Or 14h - salle polyvalente

06/12 : téléthon - salle polyvalente

20/12 : apéritif avec le personnel

5/01/2020 – 11h : vœux du Maire et du conseil municipal-salle polyvalente

16. Questions et informations diverses :

- Guy JOYET informe le Conseil que le restaurant 2 la Gare a intégré le groupe des « Toques Blanches Lyonnaises ». Félicitations à Madame Valérie CRISTINA pour cette belle récompense.
- Extinction du panneau lumineux de 23h à 5h.
- Géraldine CERVRET et Jérémmy SAILLANT soulignent l'initiative de 12 jeunes de la commune qui se sont rassemblés le 26/10 pour ramasser les déchets de 11h30 à 14h dans divers lieux de la commune.
- Un courrier a été adressé à la Région pour les travaux de sécurisation du quai de la gare.
- Action en justice en cours pour division de terrain « la Voisinée ».
- Subventions obtenues pour les projets stade de foot et court de tennis : 52% environ, attente d'une éventuelle subvention DETR.
- Le projet de PLU est en cours et corrige les remarques de la CDPENAF.

Annnonce des déclarations préalables et des permis de construire.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 5 décembre 2019

La séance est levée à 21h45.



DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 7 Novembre 2019

Absente excusée : Mme Agnès ROUX a donné pouvoir à M. Guy JOYET.

Absente : Mme Florence VIAL a donné pouvoir à Géraldine CHEVRET.

Madame Rachel COLIN est nommée secrétaire de séance.

1. **Approbation et signature** : du compte-rendu de la réunion du jeudi 5 Septembre 2019 : il est adopté avec une précision apportée au point n°5 : « Le Conseil Municipal attend une réponse écrite de la SMAD sur la liaison entre Savigny et Sarcey ».

Délibérations prises à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal pour :

Finances :

- 2 – Procéder à des ajustements de crédits entre opérations d'investissement, afin de régler les dernières factures de l'exercice, notamment en voirie.
- 3 – Autoriser le Maire à demander une subvention dans le cadre du fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien pour l'extension du commerce du village (suite au refus par la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie des Finances, de financement par le FISAC).
- 4 – Valider la longueur des voiries communales dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement 2020
- 5 – Attribuer une subvention à l'académie de Lyon pour aider au financement du Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficultés (RASED) : 140 élèves x 1.10€ soit 154 € pour l'année.

Personnel :

- 6 – Créer un poste d'adjoint administratif territorial : le contrat de travail de Mme MUZEL arrivant à échéance le 20/11/2019, il y a lieu de créer un poste pour pouvoir la stagiairiser à partir du 21/11/2019.
- 7 – Créer un poste d'adjoint technique territorial principal 1^{er} classe : il y a lieu de créer ce poste afin de permettre un avancement de grade pour Mme THERON à compter du 1^{er} janvier 2019.
- 8 – Fixer le taux de promotion interne à hauteur de 100% pour les agents promouvables à l'avancement de grade à compter du 1/01/2019 : une précédente délibération a été prise pour fixer ces taux en 2011 mais les grades qu'elle mentionne n'existent plus. Cette délibération est donc caduque et doit être remplacée.

Voirie :

- 9 – Autoriser le Maire à signer 3 conventions avec le Département : une pour des travaux d'enrobé au passage à niveau de la Gare.
- 10 – Une convention de surlageur pour travaux aménagement cheminement piétons.

11 – Ainsi qu’une convention pour la réalisation et le financement de la 3^{ème} tranche des travaux d’aménagement du centre Bourg.

12 – Valider l’acquisition de 122m² de terrain appartenant à M Benoit BERGER pour sécurisation de la voirie et création d’un cheminement piéton à l’intersection de la « Route des Sœurs » et de la Route départementale 67 au prix de 15€ le m². Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la commune.

Communauté de Communes de l’Ouest Rhodanien :

13 – Accepter la proposition de modification de statuts pour la compétence « politique de santé communautaire » : il s’agit d’une compétence supplémentaire qui porte uniquement sur les 3 points suivants, mais qui est extensible selon les besoins futurs :

- Création et gestion d’un centre de téléconsultation à la maison de santé de Lamure sur Azergues.
- Participation au financement des investissements de restructuration des EHPAD du Centre Hospitalier du Beaujolais Vert.
- Financement de la réalisation d’une passerelle piétonnière (sous maîtrise d’ouvrage de la SNCF), distincte de la voirie communautaire, entre la gare SNCF et l’Hôpital de Tarare.

14 – Présentation des rapports annuels :

Gestion des déchets 2018 - Prix et qualité du service assainissement collectif - Prix et qualité du service assainissement non collectif. Ainsi que le rapport d’activité 2018 du SYDER.

L’intégralité de ces documents sont consultables en Mairie.

15. Compte-rendu des commissions :

Bâtiments et travaux divers : Guy JOYET précise que suite à l’acquisition de la maison Chevalier, la commune a réalisé les travaux nécessaires pour aménager dans ce bâtiment un appartement mis en location depuis octobre et le rez de chaussée du bâtiment pour l’extension de la boulangerie existante. Les travaux de sécurisation des accès de la voie ferrée au niveau du viaduc de Solémy ont été réalisés.

Affaires scolaires : Pascal GIRAUD fait le point sur le rapport d’inspection du Groupe Scolaire du Popey rendu par la DDEN : quelques travaux sont à prévoir : changement du photocopieur acté par la COR pour 2020. Pour la défense anti intrusion, 2 talki walki ont été achetés, mais leur capacité de charge limitée et le bruit généré par ces appareils ne conviennent pas. Une autre solution doit être trouvée, la visite d’autres écoles est envisagée.

Cantine : Pascal GIRAUD précise que de nombreux enfants mangent à la cantine depuis la rentrée avec un pic de 140 enfants par jour. 20% de produits bio ont été intégrés dans les achats locaux avec pour objectif d’augmenter ce chiffre à 35%. Suite à une obligation réglementaire, une réflexion sera menée pour la mise en place d’un repas végétarien par semaine.

Mme THERON sera en formation le mardi 12 novembre. Un repas froid sera exceptionnellement servi aux enfants.

Stade : les travaux d’éclairage du stade en ghorre commenceront prochainement avec la mise en place de 2 éclairages LED au lieu de 4 aujourd’hui pour des économies d’énergie.

Le marché public pour les travaux du stade synthétique est en cours. Les entreprises retenues devraient être choisies courant décembre pour que les travaux puissent débuter en janvier/février 2020. Les entraînements des footballeurs risquent d’être momentanément perturbés.

Assainissement et eaux pluviales : la réception des travaux du réseau séparatif « Rue de L’Hormet » est programmée le 12 Novembre. Ces travaux ont été réalisés pour diminuer les eaux parasites de la station d’épuration de la Maladière financés par la COR.

Voirie : Jean-Michel COQUARD précise que le terrain pour l'aménagement d'un parking à la gare a été acheté. Une réunion de programmation des travaux est prévue le 10 décembre 2019. Les travaux débuteront début 2020.

Le cheminement piétons « Route de Savigny » sera terminé fin 2019. L'ensemble de ces travaux sont réalisés par les agents communaux.

Les travaux d'aménagement du cheminement piétons à proximité de la Maison Familiale sont reportés pour début 2020, l'abattage des arbres a été fait par la commune.

La commune a fait élaguer des arbres sur le domaine public le long de quelques voies communales pour favoriser le déploiement de la fibre : ces végétaux ont été broyés et déposés sur le terrain de BMX et sont mis à la disposition des habitants de la commune.

3 arrêts de bus pour les transports scolaires seront matérialisés au sol et signalés par panneaux « Route de Clévy », « Route de Savigny » et « le Chillon ».

Communication : Géraldine CHEVRET précise que le bulletin municipal est en cours de finalisation. Les élus seront mobilisés pour le distribuer avec les chocolats la semaine avant Noël.

Manifestations à venir :

08/11 : théâtre les Echappés de Villefranche sur Saône

11/11 : commémoration du 11 novembre 11h

16/11 : jeux Oika Oika 15h/17h30 - salle des fêtes

23/11 : classes en 0 animations beaujolais nouveau - Halle du Popey

29/11 : assemblée générale Association des Familles

04/12 : concours de belote Club Age d'Or 14h - salle polyvalente

06/12 : téléthon - salle polyvalente

20/12 : apéritif avec le personnel

5/01/2020 – 11h : vœux du Maire et du conseil municipal-salle polyvalente

16. Questions et informations diverses :

- Guy JOYET informe le Conseil que le restaurant 2 la Gare a intégré le groupe des « Toques Blanches Lyonnaises ». Félicitations à Madame Valérie CRISTINA pour cette belle récompense.
- Extinction du panneau lumineux de 23h à 5h.
- Géraldine CERVRET et Jérémmy SAILLANT soulignent l'initiative de 12 jeunes de la commune qui se sont rassemblés le 26/10 pour ramasser les déchets de 11h30 à 14h dans divers lieux de la commune.
- Un courrier a été adressé à la Région pour les travaux de sécurisation du quai de la gare.
- Action en justice en cours pour division de terrain « la Voisinée ».
- Subventions obtenues pour les projets stade de foot et court de tennis : 52% environ, attente d'une éventuelle subvention DETR.
- Le projet de PLU est en cours et corrige les remarques de la CDPENAF.

Annnonce des déclarations préalables et des permis de construire.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 5 décembre 2019

La séance est levée à 21h45.